

<https://acdn.net/spip/spip.php?article548>



Point de vue dans "Le Monde" du 14 octobre 2009 :

Pour un désarmement nucléaire mondial, seule réponse à la prolifération anarchique

- Accueil - Actualités - Autres sources -
Date de mise en ligne : mardi 20 octobre 2009

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Deux anciens premiers ministres, l'un (UMP) appartenant à l'actuelle majorité de droite, l'autre (socialiste) à l'ancienne majorité de gauche ; un général ayant eu la responsabilité des forces aériennes ; un ancien ministre de la défense : la qualité et la diversité des signataires de ce "point de vue" paru dans *"Le Monde"* en fait un événement politique. Ce n'est pas seulement "aux Etats-Unis", mais en France même (quoique sans le dire) qu'il remet en cause "l'attachement aux acquis de puissance de l'establishment politique et militaire". C'est-à-dire, en l'occurrence, la possession d'un arsenal nucléaire.

La publication de ce "point de vue" pourrait marquer le début d'une évolution importante de la politique française de défense. Mais Nicolas Sarkozy acceptera-t-il, lui aussi, de reconsidérer l'équation d'après laquelle la force de frappe française constituerait "l'assurance-vie de la nation", comme il nous l'avait écrit http://acdn.france.free.fr/spip/article.php3?id_article=291 **class='spip_out'>le 26 mars et le 18 avril 2007**, alors qu'il était encore candidat à la présidence de la République, et comme il l'a proclamé un an plus tard, dans son discours de Cherbourg du 21 mars 2008 (voir ci-dessous) ?

Le 24 septembre dernier, dans son allocution au Conseil de sécurité de l'ONU, le président de la République déclarait soutenir "totalement ce qui a été décidé dans la résolution" du Conseil de sécurité (résolution âprement négociée par la France) "et totalement l'initiative du Président OBAMA" en faveur de l'abolition des armes nucléaires. Mais son allocution était toute entière consacrée à fustiger "la violation des règles internationales" par les pays proliférants comme la Corée du Nord ou accusés de l'être, comme l'Iran, et à réclamer contre eux de sévères sanctions - mais pas contre Israël, ni l'Inde, ni le Pakistan, sans doute rangés par Nicolas Sarkozy, aux côtés du Brésil, parmi les Etats ayant droit à la prolifération de la technologie nucléaire "civile". Et surtout, pas un mot sur "la violation des règles internationales" par les Etats nucléaires signataires du TNP, depuis 1968 pour trois d'entre eux, et depuis 1992 pour les deux autres, Chine et France.

Jusqu'où Nicolas Sarkozy ira-t-il pour soutenir vraiment et concrètement l'initiative du président Obama, pour donner "de la crédibilité à notre engagement pour un monde avec à l'avenir moins d'armes nucléaires et peut-être, un jour, sans arme nucléaire", selon la conclusion passablement sceptique de son allocution au Conseil de sécurité ? Exaucera-t-il le "le voeu que la France affirme résolument son engagement pour le succès de ce processus de désarmement" exprimé par les auteurs du "point de vue" reproduit ci-dessous ? Toute la question est là.

Peut-être faudra-t-il que le peuple français lui-même, jamais consulté à ce jour, fasse entendre sa voix. Une fois encore : quel qu'en soit le résultat, un référendum est le seul moyen de légitimer "le point de vue de la France" sur cette question qui met en cause, littéralement, "les intérêts vitaux de la Nation" - et ceux des autres nations, bien entendu.

ACDN, le 15 octobre 2009

Conçue dans la lutte extrême de la seconde guerre mondiale, l'arme nucléaire est devenue l'outil de la dissuasion mutuelle des deux protagonistes de la guerre froide, rejoints par le Royaume-Uni, la France et la Chine. La dissuasion, associée à la suprématie stratégique des "deux grands" de l'époque, a joué un rôle de limitation des conflits armés pendant la guerre froide ; elle a conservé en partie cette fonction depuis lors. Deux évolutions

profondes de la scène mondiale obligent cependant à réexaminer le rôle de l'arme nucléaire pour demain.

D'une part, la variété des conflits après la fin des blocs offre beaucoup moins de prise aux mécanismes de la dissuasion. Beaucoup des acteurs y sont engagés avec des objectifs purement locaux, ne se rangent aux pressions d'aucune puissance globale et n'atteignent pas les intérêts vitaux des puissances nucléaires. Celles-ci ont opté durablement pour des politiques coopératives dans leurs rapports mutuels. Les seuls porteurs d'une contestation globale sont des acteurs non étatiques tentant de répandre leur fondamentalisme. La pertinence stratégique de la dissuasion connaît des "angles morts" de plus en plus larges.

D'autre part, l'instrument de régulation constitué par les accords antiprolifération à partir du traité de 1968 a perdu de son efficacité. Il a pu, voici deux ou trois décennies, amener certains Etats à ne pas acquérir l'arme nucléaire ou à s'en défaire. Mais les engagements des puissances nucléaires qui fondaient l'équilibre du système n'ont pas abouti. Israël, l'Inde et le Pakistan sont entrés dans le "club" sans résistance, le règlement des crises régionales les plus aiguës n'a pas été obtenu et les détenteurs de l'arme n'ont fait que des progrès limités dans le processus de désarmement auquel ils avaient souscrit.

Ces échecs de la non-prolifération, que confirment et accentuent les actions de l'Iran et de la Corée du Nord, ont des conséquences cumulatives : la légitimité des accords actuels est affaiblie par les proliférations déjà admises, l'efficacité d'un système fondé sur un petit nombre d'acteurs connaissant la cohérence stratégique de l'adversaire est minée par l'arrivée de nouveaux venus. Le phénomène contient des risques d'emballement à terme par la multiplication des protagonistes et par l'instabilité institutionnelle pouvant affecter l'un d'eux. La sécurité internationale est donc gravement en cause. Ajoutons que les succès relatifs obtenus contre la prolifération d'autres types d'armes peuvent être fragilisés par la propagation de la plus puissante des armes de destruction massive qu'est l'arme nucléaire.

La conséquence de ces observations est claire : la réussite de la non-prolifération est une nécessité première pour la paix, et elle repose sur des initiatives urgentes et beaucoup plus radicales des cinq puissances nucléaires reconnues par le traité de 1968. Elles doivent engager un processus conduisant de manière planifiée au désarmement complet, y associer pleinement les trois puissances nucléaires de fait, écarter tout projet de développement d'arme nouvelle, prendre plus d'initiatives et de risques politiques pour surmonter les crises régionales majeures.

Barack Obama, le président américain, a pris des positions très prometteuses dans ce sens à partir de son discours de Prague le 6 avril, puis de ses rencontres avec le président russe Dmitri Medvedev. Un mouvement stratégique majeur peut être en train de s'engager. Les obstacles prévisibles sont cependant massifs : l'attachement aux acquis de puissance de l'establishment politique et militaire aux Etats-Unis, la méfiance devant le changement des dirigeants russes et chinois, les stratégies régionales de l'Inde, du Pakistan et d'Israël, la difficulté d'obtenir la renonciation de la Corée du Nord et de l'Iran.

La France a une place spéciale dans ce débat par sa tradition d'indépendance, le sens des responsabilités que démontrent la stricte suffisance de son arsenal et la solidité de ses dispositifs de sécurité, sa participation persévérante et constructive à toutes les initiatives de limitation et de contrôle efficace des armements. Elle est tout aussi intéressée que les autres puissances nucléaires au rétablissement d'une non-prolifération crédible. Le message politique de paix et de justice qu'elle entend adresser au monde lui impose d'être un acteur dynamique et créatif du processus de désarmement effectif et équilibré qui peut s'amorcer et qu'espèrent la très vaste majorité des peuples de la planète et tous nos partenaires européens.

Au nom de leur expérience de ce sujet, les signataires de la présente déclaration expriment le vœu que la France affirme résolument son engagement pour le succès de ce processus de désarmement et sa résolution d'en tirer les conséquences le moment venu quant à ses propres capacités, en ouvrant les débats nécessaires dans ses

institutions démocratiques et en préparant activement les échéances prochaines de négociation, en premier lieu la préparation de la conférence quinquennale d'examen du traité de non-prolifération nucléaire de 2010.

Alain Juppé, ancien premier ministre ; **Bernard Norlain**, général, ancien commandant de la force aérienne de combat ; **Alain Richard**, ancien ministre de la défense ; **Michel Rocard**, ancien premier ministre.

Post-scriptum :

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Présentation du SNLE « Le Terrible » -
Cherbourg - [Vendredi 21 Mars 2008](#)

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président, merci pour le travail remarquable que vous avez engagé,

Monsieur le Ministre, Cher Hervé MORIN,

Monsieur le Ministre, Cher Jean-Marie BOCKEL,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Maire,

Mon général, je ne sais pas pourquoi je dis, Mon général, il doit y en avoir plusieurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est une grande fierté pour moi de me trouver ici parmi vous à Cherbourg, pour saluer tous ceux qui ont construit le Terrible, quatrième et dernier né de la série de notre flotte stratégique. Ici même, en 1967, le général de Gaulle venait rendre hommage à ceux de vos collègues, qui avaient construit le Redoutable. Comme vos anciens, vous pouvez être fiers de ce sous-marin, symbole de la haute technologie et de la détermination de la France à conserver la maîtrise de son destin. Très peu de pays dans le monde ont la capacité de réaliser une telle prouesse industrielle et technologique. Il a fallu des décennies d'apprentissage pour maîtriser de tels savoir-faire, que certains de nos partenaires ont eu bien du mal à reconstituer après les avoir négligés. Je veux vous dire aujourd'hui combien la France est fière de vous. Je suis venu en son nom rendre hommage à votre travail et à vos grandes compétences.

Nos sous-marins nucléaires Lanceurs d'Engins sont une composante essentielle de notre capacité de dissuasion nucléaire. C'est aux ouvriers, aux techniciens, aux ingénieurs, aux militaires, aux chercheurs, militaires et civils, que nous la devons. Je suis venu vous dire que le maintien, au plus haut niveau, des compétences nécessaires à la dissuasion, est un objectif fondamental pour notre sécurité.

Je tiens à saluer la mémoire des onze Français morts dans l'attentat de Karachi le 8 mai 2002, vos collègues, vos amis, vos maris, vos pères. Je sais que leurs proches se trouvent parmi nous, je leur ai annoncé que je les rencontrerai dans les quinze jours qui viennent, à l'Elysée, en compagnie du ministre de la Défense, pour faire le point sur l'évolution de l'enquête. Je veux leur exprimer ma compassion. La Nation ne les a pas oubliés et ne les oubliera pas.

Je sais de quel dévouement et de quel courage font preuve tous ceux qui affrontent le danger pour garantir notre sécurité et la paix, en Europe et à travers le monde. Je veux leur dire, au nom de tous les Français, mon soutien et ma reconnaissance. La France est fière de ses soldats, la France a confiance en eux.

L'hommage national que nous avons rendu lundi dernier aux combattants de la Première guerre mondiale nous a rappelé, s'il en était besoin, que dans le passé l'Europe a été un champ de batailles, parlons clair, un champ de ruines. C'est entre les Etats européens que se jouaient la plupart des grands conflits. Grâce à la construction européenne et à l'Alliance atlantique, nous avons bâti une Europe de paix. Et jamais dans l'histoire, notre sécurité nationale n'a été aussi intimement liée à celle de nos alliés et de nos partenaires européens. Notre destin commun, c'est celui de l'Union européenne et au-delà celui de toutes les nations qui partagent nos valeurs : la paix, les libertés, la fraternité, la défense de l'égalité et irréductible dignité des hommes, quels que soient leurs origines, leurs croyances ou la couleur de leur peau.

Mais la paix n'est jamais acquise. Le terrorisme de masse nous l'a montré. Aujourd'hui nous sommes confrontés à l'affirmation de nouvelles puissances, de nouvelles ambitions, de nouvelles menaces et donc de nouvelles rivalités. S'y ajoutent les risques découlant de la compétition pour l'accès aux matières premières et à l'énergie, du détournement des technologies à des fins agressives et, bien sûr, du changement climatique. Dans ce monde interdépendant, nos intérêts n'ont pas de frontières, même s'ils n'en ont pas moins une géographie.

Le monde a changé depuis le Livre blanc de 1994, qui avait tiré les conclusions de la fin de la guerre froide et de la guerre du Golfe. Le monde est différent, plus instable, plus changeant, plus complexe. Cela ne veut pas dire qu'il soit forcément plus dangereux, cela veut dire qu'il est moins prévisible qu'avant. Nos vulnérabilités ont donc changé, notre stratégie doit donc être réexaminée en conséquence. Moi, je ne veux pas parce que je n'en ai pas le droit, que la France, comme elle l'a trop souvent fait dans le passé, se prépare à la guerre précédente ou qu'elle se trouve désarmée devant une surprise stratégique.

J'ai la responsabilité de garantir que nos forces armées soient toujours en mesure de faire face aux menaces qui pèsent sur la Nation. Je veux faire la politique de défense dont la France a besoin, pas la politique de défense des habitudes ou des anciennes certitudes. C'est pourquoi j'ai demandé, la préparation d'un nouveau « Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale », et non plus seulement sur la défense. Car désormais, la sécurité des Français est susceptible de se jouer autant loin de nos frontières qu'à l'intérieur du territoire.

Pour la même raison, je veux que nous soyons capables d'aborder tous les problèmes en face. Je dois la transparence, je dois la vérité à nos armées, je dois la transparence, je dois la vérité à tous les Français.

La vérité, la voici : j'ai trouvé, à mon arrivée une situation financière plus que difficile : pour atteindre le modèle d'armée 2015, il aurait fallu, selon les perspectives financières de la Défense, augmenter de 6 milliards d'euros par an son budget d'équipement, soit une hausse de 40%. Qui peut me dire que cet objectif est seulement crédible ?

Ces perspectives financières représentent un mur, incompatible avec l'engagement que j'ai pris auprès des Français et auprès de nos partenaires européens, de redresser les finances de la Nation en déficit depuis plus de vingt-cinq ans.

Je n'ai pas l'intention de poursuivre les méthodes du passé, celles qui ont conduit à me placer dans cette situation, car chacun s'y trouve perdant : la collectivité nationale qui a le souci légitime que ses besoins de défense et de sécurité soient couverts convenablement ; le chef de l'Etat, le gouvernement, le Parlement, qui sont confrontés à la nécessité de douloureuses réorientations, et surtout, au premier chef, les armées, qui doivent déplorer sans cesse le retard de programmes d'armement majeurs, avec leurs corollaires : des matériels qui vieillissent et des coûts d'entretien qui explosent. Je refuse d'être mis devant le fait accompli et de me résigner à ne pas avoir de marges de manoeuvre. Le devoir de toute administration, civile et militaire, est de tout faire pour préserver les marges de manoeuvre du Président et la liberté d'action du gouvernement. Le devoir de tout responsable politique, c'est de se créer des marges de manoeuvre pour exercer pleinement sa capacité de décision.

J'ai choisi de construire l'avenir avec quelques repères simples : notre stratégie, nos ambitions, nos alliances, l'objectif européen. Et un principe, simple lui aussi : j'exclus absolument de baisser la garde. Le budget de la défense est le deuxième budget de l'Etat. Il le restera, il ne baissera pas, je m'y suis déjà engagé et je renouvelle cet engagement de façon solennelle. Mais je proposerai les choix, trop longtemps occultés, propres à concilier la protection des Français, l'indépendance du pays et sa souveraineté financière.

Pour orienter l'effort militaire du pays, je ne me baserai pas sur des analyses vieilles de quinze ans. J'ai demandé un Livre blanc pour ce début de XXIème siècle, qui propose un concept global de défense et de sécurité nationale de notre pays et de ses intérêts, à l'horizon des 15 ans à venir. En s'appuyant sur les grandes fonctions que doivent assumer nos armées, la Commission doit formuler des orientations claires, qui nous permettront avec le ministre de la Défense de faire des choix stratégiques et politiques.

Le modèle d'armée 2015 a été reconnu comme obsolète par la Commission du Livre blanc.

Chacun sait qu'au surplus, ce modèle était irréaliste, on ne l'a pas dit aux Français, eh bien, je le leur dis. Je me refuse donc à partir de ce modèle d'armée, pour simplement constater des renoncements. Il est vain de poursuivre indéfiniment des modèles hors d'atteinte. Comme il est vain de prétendre construire un modèle pertinent en se contentant de la dégradation de modèles périmés. D'ailleurs, peut-il exister un modèle d'armée immuable pour la défense de notre pays ? Quand les menaces changent, quand notre stratégie évolue, n'est-il pas normal que notre effort militaire se renouvelle également ?

Pour assurer la protection des Français, il faut que leur outil de défense soit le plus opérationnel, le plus efficace possible. J'en tirerai toutes les conclusions avec le plus grand réalisme.

Les réformes, nous les ferons. C'est le mandat que m'ont donné les Français. Ce processus de réforme et de rationalisation exemplaire, qu'Hervé Morin a déjà engagé, se fera entièrement au profit de l'outil de défense et de ceux qui le servent.

Pour que nous soyons capables de le préparer de façon constructive et sans tabous, j'ai choisi d'ouvrir la réflexion.

La Commission du Livre blanc -que préside Jean-Claude Mallet- est composée de personnalités venues d'horizons très divers. Le Parlement y est étroitement associé, dès l'origine et à chaque étape de la réflexion. Les Commissions du Sénat et de l'Assemblée nationale seront consultées sur le projet de Livre blanc. Le Livre Blanc sera présenté par le Premier ministre à la représentation nationale. J'aurais aimé le faire moi-même en tant que Chef des Armées, mais pour l'instant la Constitution me l'interdit. Je souhaite que la prochaine révision de la Constitution corrige ce qui est devenu une anomalie, et renforce plus généralement les prérogatives du Parlement, en particulier pour tout ce qui touche à notre effort de défense nationale. Il faudra en débattre autant que nécessaire. Le Parlement se prononcera sur les choix que je ferai, avec le Premier ministre et les ministres, puisque, au terme des travaux, une nouvelle loi de programmation militaire sera soumise au Parlement.

Je rendrai le moment venu mes arbitrages et je les expliquerai à la Nation. Vous pouvez être assurés que j'assumerai toutes mes responsabilités, car ce qui inquiète le plus, ce n'est pas la perspective des choix, c'est l'absence de décision. Les choix seront faits, pour que la politique de défense soit la plus utile, la plus pertinente, au service d'une grande ambition pour la France et pour l'Europe.

Mon premier devoir en tant que chef de l'État et chef des armées, est de veiller à ce qu'en toutes circonstances la France, son territoire, son peuple, ses institutions républicaines, soient en sécurité. Et qu'en toutes circonstances, notre indépendance nationale et notre autonomie de décision soient préservées.

La dissuasion nucléaire en est la garantie ultime. Prendre la mesure de cette réalité, c'est la lourde responsabilité de tout Président de la République. Je souhaite aujourd'hui partager avec vous mes réflexions sur ce sujet.

Bien sûr, à l'horizon du Livre blanc, c'est-à-dire 15 ans, la France ne court plus le risque d'une invasion. En revanche, d'autres menaces pèsent sur notre sécurité. Certains arsenaux nucléaires continuent de s'accroître. La prolifération nucléaire, la prolifération biologique, la prolifération chimique se poursuit, ainsi que celle des missiles balistiques et de croisière.

Chacun doit être conscient aujourd'hui que les missiles nucléaires de puissances, mêmes lointaines, peuvent atteindre l'Europe en moins d'une demi-heure. Aujourd'hui seules les grandes puissances disposent de tels moyens. Mais d'autres pays, en Asie ou au Moyen-Orient, développent à marche forcée des capacités balistiques.

Pour un désarmement nucléaire mondial, seule réponse à la prolifération anarchique

Je pense en particulier à l'Iran. L'Iran accroît la portée de ses missiles, alors que de graves soupçons pèsent sur son programme nucléaire. C'est bien la sécurité de l'Europe qui est en jeu.

Face à la prolifération, la communauté internationale doit être unie et résolue, la communauté internationale doit être résolue. Parce que nous voulons la paix, nous devons être sans faiblesse avec ceux qui violent les normes internationales. Mais tous ceux qui les respectent ont le droit à un juste accès à l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Mais nous devons aussi être prêts à faire face à d'autres risques que la prolifération. L'imagination de nos agresseurs potentiels est sans limite pour exploiter les vulnérabilités des sociétés occidentales. Et demain, les progrès technologiques peuvent créer de nouvelles menaces.

C'est pour cela que nous tenons à notre dissuasion nucléaire. Elle est strictement défensive. L'emploi de l'arme nucléaire ne serait à l'évidence concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense, droit consacré par la Charte des Nations Unies.

Notre dissuasion nucléaire nous protège de toute agression d'origine étatique contre nos intérêts vitaux - d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. Ceux-ci comprennent bien sûr les éléments constitutifs de notre identité et de notre existence en tant qu'État-nation, ainsi que le libre exercice de notre souveraineté. Ma responsabilité, en tant que Chef de l'État, est d'en apprécier à tout moment la limite, car dans un monde qui change, celle-ci ne saurait être figée.

Tous ceux qui menaceraient de s'en prendre à nos intérêts vitaux s'exposeraient à une riposte sévère de la France, entraînant des dommages inacceptables pour eux, hors de proportion avec leurs objectifs. Ce serait alors en priorité les centres de pouvoir politique, économique et militaire qui seraient visés.

Nous ne pouvons exclure qu'un adversaire se méprenne sur la délimitation de nos intérêts vitaux, ou sur notre détermination à les sauvegarder. Dans le cadre de l'exercice de la dissuasion, il serait alors possible de procéder à un avertissement nucléaire, qui marquerait notre détermination. Il serait destiné à rétablir la dissuasion.

Pour que la dissuasion soit crédible, le chef de l'État doit disposer d'une large gamme d'options face aux menaces. Nos forces nucléaires ont été adaptées en conséquence. Elles continueront de l'être. Le missile intercontinental M51, que le Terrible emportera dès sa mise en service en 2010, et le missile ASMPA que le Rafale emportera dès cette année, répondent à l'analyse des risques à l'horizon du Livre Blanc.

J'ai aussi la conviction qu'il est indispensable de maintenir deux composantes nucléaires, une océanique et une aéroportée. En effet, leurs caractéristiques respectives, notamment en termes de portée et de précision, les rendent complémentaires. Pour faire face à toute surprise, le chef de l'État doit pouvoir compter sur elles en permanence.

Afin de préserver notre liberté d'action, des capacités de défense antimissile contre une frappe limitée pourraient être un complément utile à la dissuasion nucléaire, sans bien-sûr s'y substituer.

Ne perdons pas de vue qu'une défense antimissile ne sera jamais assez efficace pour préserver nos intérêts vitaux. Sur cette question, la France a fait le choix d'une démarche pragmatique. C'est dans cet esprit que nous participons aux travaux collectifs dans le cadre de l'Alliance atlantique - cher Hervé MORIN. Nous disposons de solides compétences techniques dans ce domaine, qui pourraient être mises à profit le moment venu.

Garantir la sécurité de la Nation a un coût important. Chaque année, la dissuasion nucléaire coûte aux Français la moitié du budget de la justice ou de celui des transports. Ce coût, il doit bien entendu être maîtrisé autant que possible, dans le contexte financier que j'ai évoqué précédemment. Mais je suis déterminé à assumer ce coût. Ce n'est ni une affaire de prestige ni une question de rang, c'est tout simplement l'assurance vie de la Nation.

Notre dissuasion tient compte aussi de l'évolution du monde, de nos alliances et de la construction européenne.

Avec le Royaume uni, nous avons pris une décision majeure, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un seraient menacés sans que les intérêts de

l'autre le soient aussi.

S'agissant de l'Alliance atlantique sa sécurité repose également sur la dissuasion nucléaire. Les forces nucléaires britanniques et françaises, y contribuent. Ceci figure dans le concept stratégique de l'Alliance, depuis 1974, et reste d'actualité. Je le dis à tous nos alliés : la France est et restera fidèle à ses engagements au titre de l'article V du traité de l'Atlantique nord.

S'agissant de l'Europe, c'est un fait, les forces nucléaires françaises, par leur seule existence, sont un élément clef de sa sécurité. Un agresseur qui songerait à mettre en cause l'Europe doit en être conscient.

Tirons-en, ensemble, toutes les conséquences logiques : je propose d'engager avec ceux de nos partenaires européens qui le souhaiteraient, un dialogue ouvert sur le rôle de la dissuasion et sa contribution à notre sécurité commune.

Notre engagement pour la sécurité de nos partenaires européens est l'expression naturelle de notre union toujours plus étroite. Le traité de Lisbonne marque, à cet égard, une avancée historique. Je voudrais maintenant, évoquer le désarmement. C'est un sujet que je souhaite aborder avec réalisme et avec lucidité. Quand la sécurité internationale s'améliore, la France en tire les conséquences. Elle l'a fait avec la fin de la guerre froide.

Plutôt que de faire des discours et des promesses, sans les traduire en actes, la France, elle, agit. Elle respecte ses engagements internationaux et notamment le Traité de Non Prolifération Nucléaire. Elle a aujourd'hui un bilan exemplaire, et unique au monde, en matière de désarmement nucléaire. La France, premier Etat, avec le Royaume-Uni, à avoir signé et ratifié le traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; la France, premier Etat à avoir décidé la fermeture et le démantèlement de ses installations de production de matières fissiles à des fins explosives ; la France, seul Etat à avoir démantelé, de manière transparente, son site d'essais nucléaires situé dans le Pacifique ; la France, seul Etat à avoir démantelé ses missiles nucléaires sol-sol ; la France, seul Etat à avoir réduit volontairement d'un tiers le nombre de ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

La France n'a jamais participé à la course aux armements. La France n'a jamais réalisé tous les types d'armes que ses capacités technologiques lui auraient permis de concevoir. La France applique un principe, celui de la stricte suffisance : elle maintient son arsenal au niveau le plus bas possible, compatible avec le contexte stratégique. C'est un principe auquel je tiens. J'ai demandé, dès ma prise de fonction, que cette stricte suffisance soit réévaluée.

Ceci m'a conduit à décider une nouvelle mesure de désarmement : pour la composante aéroportée, le nombre d'armes nucléaires, de missiles, et d'avions sera réduit d'un tiers.

J'ai également décidé que la France pouvait et devait être transparente sur son arsenal nucléaire, comme personne au monde ne l'a encore fait.

Après cette réduction, notre arsenal comprendra moins de 300 têtes nucléaires. C'est la moitié du nombre maximum de têtes que nous ayons eu pendant la guerre froide.

En donnant cette information, la France est pleinement transparente car elle n'a aucune autre arme que celles de ses stocks opérationnels.

De plus, je confirme qu'aucune de nos armes n'est ciblée contre quiconque.

Enfin, j'ai décidé d'inviter des experts internationaux à venir constater le démantèlement de nos installations de production de matières fissiles militaires de Pierrelatte et de Marcoule.

Mais ne soyons pas naïf, la base même de la sécurité collective et du désarmement c'est la réciprocité.

Aujourd'hui dans le monde, huit États ont déclaré avoir effectué des essais nucléaires. Eh bien, je propose, à la communauté internationale, un plan d'action sur lequel j'appelle les puissances nucléaires à s'engager résolument, d'ici à la conférence du TNP en 2010.

Pour un désarmement nucléaire mondial, seule réponse à la prolifération anarchique

J'invite ainsi tous les pays à ratifier le Traité d'Interdiction Complète des essais nucléaires, à commencer par la Chine et les États-Unis qui l'ont signé en 1996. Il est temps de le ratifier.

J'engage les puissances nucléaires à démanteler tous leurs sites d'essais nucléaires, de manière transparente et ouverte à la communauté internationale ;

Je propose de lancer sans délai la négociation sur un traité d'interdiction de production de matières fissiles pour les armes nucléaires ; et de mettre en place un moratoire immédiat sur la production de ces matières ;

J'invite les cinq puissances nucléaires reconnues par le Traité de Non Prolifération Nucléaire à s'entendre sur des mesures de transparence ;

Je propose l'ouverture de négociations sur un traité interdisant les missiles sol-sol de portée courte et intermédiaire ;

Je demande à tous d'adhérer et de mettre en oeuvre le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, comme l'a fait la France.

En parallèle c'est dans tous les autres domaines du désarmement que la communauté internationale doit se mobiliser. Là aussi la France apportera sa contribution.

Mesdames et Messieurs,

Je suis venu pour adresser à la Nation un message simple : sa sécurité sera assurée face aux menaces du monde, et la France jouera tout son rôle pour la défense de la paix et de ses valeurs. Je veux que la France ait une ambition digne de son histoire. Ceci impose d'être lucide sur les réalités et les choix stratégiques.

Ceci impose d'avoir le courage de prendre les décisions nécessaires. Vous pouvez compter sur moi pour le faire.

Par-dessus tout, ceci impose d'être clair et d'être ferme sur l'essentiel. Et l'essentiel, c'est la sauvegarde des intérêts vitaux de la France.

Je m'en porte ici, à Cherbourg, le garant. La France ne baissera pas la garde.

Je vous remercie.

Commentaire d'ACDN

Commentaire anticipé, d'après les informations partielles diffusées par "[Libération](#)" le 20 mars 2008 sur la foi du texte transmis aux journalistes par l'Elysée.

â€”

On notera deux « inflexions » importantes dans le « discours » :

1. l'abandon en douceur de la doctrine Chirac du 19 janvier 2006. La commission du « Livre Blanc de la défense » était déjà arrivée à cette conclusion.

Cf. 4 février 2008 : [Ce que dit le livre blanc sur la défense](#)

2. l'annonce -pour l'heure purement verbale- d'une « relance du désarmement nucléaire ».

Mais par ailleurs, la continuité est de rigueur :

1. "Les crédits de la défense seront maintenus au niveau actuel, autour de 2% du PIB. Ils ne baisseront pas en euros constants."

C'est bien ce que Nicolas Sarkozy nous avait écrit le 18 avril 2007, juste avant le premier tour de l'élection présidentielle : "je m'engage à maintenir notre effort de Défense au moins à son niveau actuel, soit environ 2 % du PIB. C'est un seuil incompressible pour disposer de forces armées bien entraînées, bien équipées, aptes à assurer la protection de notre territoire et la sécurité des Français."

Cf. [SCOOP : A la veille du 1er tour, Nicolas Sarkozy écrit à ACDN pour préciser son programme de défense](#)

Le problème est que, maintenant, on s'aperçoit que cette constance de l'effort financier en faveur de la défense - qui représente en soi un privilège quand le gouvernement "réduit la voile" sur la plupart des autres postes budgétaires - ne suffira même pas à assurer les engagements : "Nous sommes face à un problème redoutable, un mur financier. Pour mettre en oeuvre les engagements pris, il faudrait augmenter de six milliards par an les crédits d'équipement (+ 40%). C'est incompatible avec nos finances publiques. Il faut donc des moyens plus réalistes." En d'autres termes il va falloir opérer des coupes sombres dans les programmes d'équipement. Soit en annulant, soit en différant la réalisation de certains d'entre eux. Ce qui conduira à un moment ou à un autre à arbitrer entre la modernisation de la force de frappe et le renouvellement des équipements conventionnels. Dans ce contexte de vaches maigres, la "relance du désarmement nucléaire" prend le sens que la plupart des "gestes" antérieurs de la France, complaisamment évoqués pour l'occasion, avaient déjà : on fera "de nécessité vertu".

2. La stratégie dite "de dissuasion" nucléaire n'est pas remise en cause dans le principe. Elle est seulement ramenée -pour le moment- à sa version classique qui maintenait un flou artistique sur la définition des "intérêts vitaux" que cette stratégie était et reste censée défendre. Seul le discours chiraquien de l'Île Longue - que le candidat Sarkozy avait fait sien - est abandonné. C'est toutefois un abandon de taille, qui augure d'autres évolutions possibles.

3. Le "lancement" [sans mise à l'eau] du "Terrible" confirme ce refus de remettre en cause les fondements de la force de frappe, refus évidemment contraire à l'intention déclarée de relancer "le désarmement nucléaire". L'essai du M51, s'il avait lieu comme prévu, soulignerait cette contradiction entre les actes et les paroles. Il y a donc une petite chance pour que ce troisième essai soit différé sous un motif quelconque. Des considérations météorologiques, ou bien la présence de contestataires sur le terrain pourraient en fournir le prétexte.

Suggérons à la cellule qui conçoit la stratégie élyséenne de faire encore mieux : non seulement en décidant de reporter cet essai *sine die*, mais encore en présentant ce report comme un "geste de la France" en direction de "la relance du désarmement nucléaire". Voilà qui la replacerait dans la course... **la course au désarmement, où la Grande-Bretagne a nettement pris la tête et où la France sera inéluctablement entraînée. Mieux vaudrait avoir l'air d'y participer de bon cœur.**

POST-SCRIPTUM, le 22 mars 2008

1. Le nouvel essai du missile M51 prévu pour le 21 mars a été repoussé.

2. L'inauguration officielle du "Terrible" à Cherbourg a fourni au président de la République l'occasion d'un long discours, riche en remarques dignes d'intérêt mais aussi en propositions contradictoires, dont certaines pourraient donner quelques raisons d'espérer si elles ne s'accompagnaient de cette crispation majeure : pas question d'envisager, même à terme et dans un contexte de réciprocité, l'élimination de la force de frappe française. Celle-ci demeure, suivant une formule déjà utilisée par le candidat Sarkozy, "l'assurance-vie" de la nation. Elle le demeure **pour le moment**. Car, répétons-le, **la France sera inéluctablement entraînée dans un processus d'abolition des armes nucléaires. Ce n'est qu'une question de temps. Un temps malheureusement propice, si l'on ne commence pas à mettre en oeuvre l'article VI du TNP, à la prolifération nucléaire et à son corollaire : la tentation de "frappes préemptives".**